

De la banalisation de l'exploitation sexuelle chez les jeunes

Mist, 2025



Retour sur une intervention faite à Auxerre en octobre 2024

Le 10 octobre 2024, deux membres de la Mist sont intervenues à Auxerre dans un colloque organisé par la Prévention Judiciaire de la Jeunesse, le Conseil Départemental et l'Education Nationale de l'Yonne sur le thème de l'exploitation sexuelle des mineurs, à l'attention de 250 professionnels (éducateurs, psychologue, assistantes sociale, forces de l'ordre, infirmières scolaires et chefs de service).

Dans le cadre de la préparation de cette intervention, nous avons échangé avec les professionnels du département sur leurs préoccupations (connaître la loi, les droits des victimes, les modes opératoires des proxénètes et comment s'en protéger, l'importance de l'accueil et du positionnement des professionnels...) et nous avons relevé la récurrence d'une question : **« pourquoi ces jeunes filles banalisent-elles autant la prostitution et la gravité de ce qu'elles vivent » ?**

Cette question, on nous la pose souvent et c'est pourquoi nous avons décidé d'y consacrer un avis de la Mist, en partageant une partie de cette intervention que nous avons faite à Auxerre sur le sujet de la banalisation, et que vous trouverez ci-après.

Auxerre, octobre 2024

Bonjour à tous, je m'appelle Maud, je suis pair-aidante au sein de la Mission d'intervention et de sensibilisation contre la traite des êtres humains (Mist), où je suis référente Justice et porte-parole. J'interviens aujourd'hui avec Donia, également pair-aidante au sein de l'association Mist.

Aujourd'hui, nous allons parler de la « banalisation ». Ce terme est revenu sans cesse dans la préparation de cette journée de la part des différents professionnels du département. Je vous propose donc que l'on prenne un temps pour discuter de cette banalisation, pour revenir sur ce terme et pour prendre le temps de comprendre ce qui se joue avant de parler du cas particulier de l'exploitation sexuelle en France aujourd'hui.

D'abord, qu'est-ce que c'est la banalisation ?

C'est le fait de :

- « rendre quelque chose de banal, commun, courant »,
- de « priver quelque chose de son originalité »,
- de faire paraître quelque chose moins important, sérieux, difficile, qu'il ne l'est en réalité »
- de « le rendre courant, lui enlever toute originalité, le rendre vulgaire »
- de « rendre un objet à l'usage d'un grand nombre, à un usage commun »
- « Synonyme : courir les rues, être sur toutes les bouches, se généraliser, ne pas être extraordinaire. »
- « Contraire : se démarquer, se différencier, se distinguer, se particulariser, se singulariser, sortir de l'ordinaire, sortir de l'ornière, sortir des sentiers battus, sortir du commun, sortir du lot. »

Comment et pourquoi des adolescents, filles et garçons, rendent donc aujourd'hui le recours à la prostitution de mineurs et le proxénétisme, banal, commun, courant ? Comment est-ce devenu quelque chose qui n'est plus original ou extraordinaire mais qui au contraire se généralise et concerne un grand nombre ? Comment quelque chose qui est un délit ou un crime dans le code pénal, qui est inscrit je le rappelle dans le livre II des crimes et délits contre les personnes, dans le chapitre 5 des atteintes à la personne, c'est dire les atteintes à la dignité des personnes, comment ces atteintes graves, a fortiori lorsqu'elles sont perpétrées contre des enfants, leur intégrité et leur dignité, comment est-ce devenu pas si important, sérieux et difficile qu'il ne l'est en réalité ? Et donc pour finir, dernière question : comment faire pour amorcer une dynamique contraire : comment faire pour que cela devienne au contraire un crime qui sort de l'ordinaire et du commun ? Bref, pour que cela ne soit pas normal.

D'abord, je pense qu'il convient de distinguer deux mouvements : la banalisation individuelle et la banalisation collective. Les deux mouvements sont à l'œuvre et se nourrissent l'un l'autre et il convient de les comprendre et de les appréhender en même temps. Le travail social s'attache depuis des années maintenant à développer des approches à la fois d'accompagnement individuel et d'intervention collective et c'est ici je crois fondamental pour comprendre comment des comportements se

généralisent au sein de certains groupes, comme ici avec le groupe des adolescents et notamment de celles et ceux placés sous la protection des services sociaux.

1.

La banalisation individuelle d'abord. La banalisation individuelle c'est une acceptation progressive de quelque chose qui prend une place dans notre vie, on n'y pense pas directement tous les jours mais cela constitue progressivement une normalité.

C'est par exemple un mal de dos qu'on a tous les jours en se réveillant ou en portant des sacs de course, on ne saurait dire depuis combien de temps ça dure mais c'est là dans notre vie sans qu'on prenne le temps de l'analyser et de savoir d'où ça vient et si c'est bien normal. Ce mal de dos il est devenu banal parce qu'on a pas le temps de s'en préoccuper, parce qu'on prend pas ce temps là, parce qu'on a peur de s'en préoccuper aussi, parce que ça veut dire que peut-être on a un problème qu'on ne veut pas voir ou accepter (qu'on est fatigué, malade ou vieux) mais aussi ça veut dire que l'on doit mettre en place des actions comme aller chez le médecin, prendre des congés ou faire du sport, et pour différentes raisons on a pas l'envie ou la force de mettre en place ces actions, parce qu'on est déprimé par autre chose, parce qu'on a trop de charge mentale, parce que sans doute on a intégré qu'on fait partie d'une catégorie de personnes qui a mal au dos, ou parce que peut-être on a pas une très bonne estime de soi pour x ou y raison, et bref pour une ou plusieurs de toutes ces raisons on va laisser ce mal de dos devenir banal, il va devenir partie intégrante de notre vie et de notre quotidien et quand on nous le fera remarquer, on dira des choses comme « c'est comme ça » ou « c'est pas si grave j'ai l'habitude je fais avec et je me débrouille très bien comme ça merci » ou encore « c'est la faute du travail, de ceci cela, ou d'untel », avec le temps on pourrait même devenir de plus en plus exaspéré voir même agressif quand on nous en parle.

Ça c'est la banalisation individuelle c'est quelque chose qu'on vit tous et toutes. Pour lutter contre ça il faut avoir l'éducation, la maturité et la discipline nécessaires pour se poser des questions, prendre le temps de se confronter soi-même, à ce qu'on pense et ce que l'on fait, pourquoi et comment. Ça s'appelle l'introspection et il faut accompagner les adolescents à le faire.

Et la meilleure manière de les y accompagner c'est de le faire soi-même. Parce que l'éducation c'est 90% de mimétisme. C'est donc ici la 1^e clé que nous vous donnons : **faites-preuve d'introspection et montrez-leur que vous le faites ; mais nous y reviendrons.**

2.

Ensuite il y a la banalisation collective : c'est une acceptation progressive d'une norme parce que les autres la posent comme telle. On vit, on évolue dans un groupe où quelque chose est normal et soit on ne pense même pas à remettre en question cette normalité soit on a des petits moments de malaise mais on n'ose pas s'y confronter parce qu'on a peur de remettre en question le consensus collectif et d'être victime de stigmatisation, voire de rejet.

C'est par exemple le fait que les gens applaudissent, bon pour tout le monde c'est normal que les gens tapent forts dans leurs mains tout d'un coup, pour une personne qui n'aurait jamais vu ça c'est possible qu'elle se dise mais qu'est ce qui leur arrive ? Et d'ailleurs il y a des groupes qui commencent à remettre en question cette norme parce qu'ils trouvent ça trop agressif ou excluant pour les personnes qui n'entendent pas. Je pourrais vous dire là bon je pense que vous ne devriez pas applaudir aujourd'hui parce que je trouve ça violent, il y a de fortes chances pour que vous me trouviez un peu étrange et

que ça provoque un léger malaise. Les adolescents on le sait sont très sensibles à la peur d'être rejeté par leur groupe de pairs. Il y a une grande peur d'être ostracisé.

L'application de la loi dans la société se confronte avec ce que les gens considèrent comme légitime ou non d'être puni. Il y a ce qui est illégal et il y a ce que les gens considèrent comme anormal. Nous sommes tous pris dans ces contradictions. Et il y a souvent des réajustements à faire sur le plan collectif.

Par exemple, il y a quelques années le nombre de morts sur les routes de France était très élevé et l'alcoolisme au volant était davantage banalisé. Dans un premier temps, il a fallu aggraver la répression de l'infraction de conduire en état d'ivresse et d'abord les gens ont commencé à modifier leur comportement parce qu'ils avaient peur de perdre leur permis de conduire. C'est d'abord la situation d'impunité qu'il faut adresser : on se soumet à une règle parce qu'on a peur de la punition. Mais ensuite, c'est un second mouvement plus profond de transformation des comportements sur le plan de ce qui est normal voir moral qui vient ensuite : on ne conduit pas alcoolisé parce qu'on met en danger la vie d'autrui. A la fin d'une soirée entre amis quand tout le monde a bu, qui ose aujourd'hui dire aux invités d'appeler un taxi ou de désigner des conducteurs qui ne boivent pas ? De plus en plus de gens le font aujourd'hui, notamment parmi les jeunes générations, parce que c'est devenu grave. Ce qui empêche les gens de prendre la parole à la fin d'une soirée ça n'est pas qu'ils veulent que les gens meurent en voiture ou qu'ils tuent des familles, c'est qu'ils ont peur de ne plus être invités qu'on dise « mais qu'est-ce que il ou elle est chiant ». C'est très dur de prendre la parole dans un groupe pour dire qu'on a un avis divergent et qu'en plus on demande aux autres de changer leurs comportements, il faut beaucoup de courage et de singularité. C'est ce qu'on appelle des leaders d'opinion.

Ça c'est donc la banalisation collective, c'est quelque chose là aussi que l'on vit tous et toutes. Pour lutter contre ça il faut des leaders d'opinion, qui introduisent un débat dans le groupe (les gens se demandent tiens qu'est-ce qu'elle/il dit ?) puis un conflit (les gens développent une opinion et choisissent un camp) puis une redéfinition de normes dans le groupe. C'est ce que nous faisons à la Mist en détectant, en formant et en soutenant les leaders d'opinion parmi les personnes victimes d'exploitation sexuelle, pour amplifier leur pouvoir d'agir, qu'ils ou elles deviennent des rôles modèles, et puissent transformer le groupe.

C'est donc la 2^e clé : **il faut renforcer le pouvoir de ceux et celles qui luttent contre l'exploitation sexuelle des adolescents, et ce par tous les moyens, que nous tous, les travailleurs sociaux, les médecins, les forces de l'ordre, les magistrats, et nous aussi les anciennes victimes, que nous tous nous les soutenions et que nous leur donnions le pouvoir de prendre la parole si faible et fragile soit-elle, pour que les adolescents puissent entrer en conflit, gagner ce combat et rassoir une nouvelle norme dans le groupe.** Alors oui cela va prendre plusieurs années et cela demandera donc une certaine endurance au niveau individuel et collectif mais c'est aussi quelque chose qu'il faut nourrir et travailler grâce à un cadre et une discipline que nous travaillons également et que nous vous encourageons à affermir sur ces sujets.

Voilà pour ce qui est de la banalisation individuelle et collective et des pistes de travail que nous vous recommandons.

3.

Cette petite introduction terminée, je voudrais rajouter un autre point.

Pour éviter les effets de banalisation avec les adolescents, il faut commencer par essayer d'être précis : qu'est ce qui est illégal ? Ce qui est interdit dans le code pénal français c'est : le recours à la prostitution, le proxénétisme, la traite de êtres humains, l'exhibition sexuelle et le viol. A cet égard je vous rappelle que le consentement ne doit pas être un sujet de discussion ou de débat pour tout mineur de moins de 15 ans.

Donc on ne doit pas parler ici d'un problème de « jeunes qui se prostituent ». Non, notre problème à tous, votre problème, ça n'est pas que des jeunes se prostituent. Votre problème c'est que des personnes ont recours à la prostitution de mineurs, violent des mineurs de moins de 15 ans, soutiennent, assistent et tirent profit de cette prostitution ou de ces viols, ou encore les recrutent, les hébergent, les accueillent ou les transportent dans ce but.

Le problème c'est les clients, les proxénètes et les trafiquants. C'est eux (et elles, quand ce sont des femmes) qui nourrissent cette banalisation et qui en tirent profit, parce que cette banalisation est le socle sur lequel s'appuie l'adhésion des victimes à leur exploitation.

C'est pourquoi, nous allons donc maintenant examiner plus en détails : 1) la banalisation du proxénétisme et de la traite des êtres humains et 2) la banalisation du recours à la prostitution de mineur.

4.

La banalisation du proxénétisme et de la traite des êtres humains.

De plus en plus de victime pourquoi ?

De plus en plus d'entrées dans le système par les filles : pourquoi et comment ?

Le phénomène du proxénétisme français est en effet de manière objective un phénomène criminel qui a été exponentiel ces dernières années. Les chiffres policiers montrent cette augmentation qui est continue depuis 2015 et les victimes françaises sont les plus nombreuses en France depuis 7 ans, avec environ la moitié de mineures. D'après l'Observatoire national des violences faites aux femmes, piloté par la Miprof : 7477 jeunes filles mineures victimes d'exploitation sexuelle ont été enregistrées en France par les services de police et de gendarmerie, 91% des victimes du recours à la prostitution hors du cadre familial étaient mineures.

C'est donc objectivement une situation de crise et ce, au niveau national. Il faut poser le mot de crise et il faut se mettre en mouvement dans ce sens : non pas pour paniquer mais pour comprendre que le climat, le contexte c'est celui-là et pas un autre, qu'il convient d'y faire face avec courage et pragmatisme, aujourd'hui et demain.

Donc : pourquoi cette augmentation du nombre ?

D'abord c'est vrai qu'il y avait déjà des jeunes filles des foyers de l'ASE qui étaient victimes de proxénétisme avant 2015 et ça n'est pas un phénomène complètement nouveau. Ce qui est inédit c'est sa visibilité et son ampleur. Le phénomène est plus visible parce que l'exploitation a plus lieu dans des appartements type Airbnb où les propriétaires signalent davantage à la police que les hôteliers. Le phénomène est de plus grande ampleur parce que le nombre de proxénètes augmentent : c'est un report du trafic de stupéfiant vers le proxénétisme. Les délinquants considèrent que c'est moins risqué et plus rémunérateur mais aussi beaucoup plus confortable. L'argent est vu comme facile et moins

risqué que le deal. Il y a beaucoup de clients et chaque rapport sexuel rapporte plus à l'unité que le cannabis par exemple : dans la rue le cannabis se vend entre 10 et 50 euros l'unité alors qu'en appartement, un rapport sexuel se vend entre 50 et 200 euros l'un. Au-delà des questions des marges financières, les proxénètes sont moins exposés que les dealers puisqu'ils ne sont pas dans la rue. Il y a pour eux une sécurité mais aussi un certain confort à rester tranquillement dans un appartement, à jouer aux jeux vidéo, plutôt que de dealer dehors, en plus de profiter de relations sexuelles gratuites qu'ils imposent généralement aux victimes.

Pour devenir proxénète, il faut donc être un délinquant qui a envie de gagner de l'argent et de ne pas rester dehors exposé à la police et aux autres difficultés de la rue. Mais il faut également avoir une certaine dose de manipulation, parce que les victimes sont des êtres vivants et non de complètes marchandises. La question de leur adhésion ou tout du moins de leur soumission aux relations sexuelles tarifées est centrale. C'est pourquoi, il faut également développer une personnalité séductrice et manipulatrice. Généralement, soit ils n'ont pas de pitié pour les victimes, pas d'empathie, soit ils se disent qu'ils les aident, justifient ainsi leurs actes, et imposent même à leurs victimes le fait qu'il faut leur être reconnaissant. C'est comme ça que l'on bascule rapidement dans une vision où c'est une aide.

Ce rapport de séduction s'assoit sur des difficultés financières et émotionnelles réelles. Je t'apporte un moyen de s'en sortir ET une présence. Ce sont les deux causes principales de la soumission des victimes à leur exploitation et il faut les adresser collectivement : en parler, le travailler et développer des solutions innovantes. Les causes de ces difficultés émotionnelles sont multiples : les violences intrafamiliales, la mauvaise prise en charge de la santé mentale des jeunes, les crises et les ruptures familiales, la vulnérabilité des jeunes en difficulté financière ou en sorties d'hospitalisation etc. Les proxénètes utilisent ces manques affectifs et c'est une grosse faille de la prise en charge éducative.

Moi, par exemple, j'avais vraiment l'impression qu'ils m'aidaient alors qu'à l'époque je n'avais même pas vraiment besoin d'aide financière.

Cette aide est totalement fausse, c'est un mensonge complet et vous ne devez pas vous faire avoir non plus. Lorsque les victimes sont agressées par des clients ou des voleurs, ces proxénètes restent cachés et n'interviennent pas.

En plus de cette fausse relation d'aide qui se nourrit des difficultés financières et/ou émotionnelles des victimes, il peut souvent y avoir une relation de soumission chimique. Les proxénètes fournissent les victimes en stupéfiants et leur interdisent d'en acheter auprès d'autres personnes. Ils tissent une relation de dépendance qui est chimique et les victimes finissent par travailler pour pouvoir se payer des bombonnes de protoxyde d'azote. Ils banalisent la consommation de stupéfiants et l'idée d'aide. Les victimes s'isolent du reste de la société et développent une dépendance affective à leur égard, en plus d'une relation de dépendance chimique, ce qui entraîne des prises de risques et des fugues pour pouvoir consommer parce que le sevrage est trop difficile.

Cette fausse relation d'aide se diffuse parmi les victimes et non seulement cela garantit leur adhésion à l'exploitation sexuelle mais cela participe aussi de leur adhésion au proxénétisme pour certaines qui vont ainsi recruter puis encadrer d'autres victimes. C'est une manière pour certaines de s'extraire un peu de la prostitution, soit en prenant du galon dans le système soit en rendant service à des proxénètes en échange d'un peu plus de liberté pour elles-mêmes. C'est aussi un manque complet

d'empathie pour les autres, qui leur permet de vivre dans le déni souvent même encore pendant leur incarcération.

La banalisation du proxénétisme est donc un phénomène complexe qui 1) s'appuie sur l'impunité ou le manque de risques, et 2) se déguise toujours en aide pour des gens qui recherchent en fait toujours à satisfaire un objectif de vénalité et /ou des pulsions plus ou moins conscientes de violence voire de sadisme.

Concernant les jeunes filles en foyer qui recrutent d'autres jeunes filles dans leur foyer, il convient d'examiner ces points précis. Nous sommes là pour témoigner aujourd'hui que nous ne sommes pas moins traumatisées par ce que ces filles et femmes nous ont fait que par ce que les hommes nous ont fait. Ces filles et femmes manipulent, frappent, contrôlent, menacent. Elles savent très bien ce qu'elles font subir aux autres. Et cette banalisation collective dont sont victimes ces adolescentes ne doit pas contaminer les professionnels ou les autorités. Si leur statut de victime ou de mineure constituent certes des circonstances atténuantes cela ne doit pas être une impunité totale. L'impunité dont bénéficient de nombreuses proxénètes filles ou femmes participe de la diffusion de rôle model négatifs qui encouragent les victimes à suivre leur exemple.

5.

La banalisation du recours à la prostitution de mineur(e)

Comment expliquer l'augmentation du nombre de victimes mineures françaises ?

Le pendant de l'explosion du proxénétisme c'est évidemment l'existence d'une clientèle importante. Les clients des adolescent(e)s suivent exactement le même chemin que les proxénètes : ils banalisent leur comportement, sont dans le déni et le manque d'empathie, et certains vont même eux aussi jusqu'à croire qu'ils aident les victimes. L'absence d'empathie peut être totale, tout comme le déni complet quant à la gravité de l'infraction. Lorsqu'ils sont interpellés, ce qui est rare, tous les clients de mineures nient avoir connaissance que les victimes étaient mineures. Ils mentent, ils le savent tous, et soit ils le recherchent soit ils s'en moquent totalement. La majorité des clients se sentent dans une impunité totale. Ils sont rarement interpellés et il leur suffit de dire qu'ils n'avaient pas connaissance de la minorité de la victime pour s'en tirer avec une amende et un stage payant de deux jours.

Pourtant si les victimes ont moins de 15 ans, il ne s'agit plus de recours à la prostitution mais de viol, depuis la loi du 21 avril 2021 qui fixe désormais l'âge du consentement sexuel à 15 ans. De même que les proxénètes sont en réalité coupables de complicité de viol.

Il est beaucoup trop rare aujourd'hui que ces individus soient appréhendés et condamnés à la hauteur de la gravité des dommages causés sur les jeunes filles et garçons, et cela participe évidemment de la banalisation du phénomène dans toutes les couches de la société.

A Paris, cette année, une victime âgée de 15 ans a réussi à obtenir des résultats intéressants au Tribunal de Paris. Cette jeune fille qui était en fugue avait été piégée et séquestrée par d'autres jeunes filles mineures qui l'avaient contrainte à se prostituer sous leur contrôle. Parmi ces filles proxénètes, celles qui avaient moins de 16 ans ont été jugées par le Tribunal pénal pour enfants, celle qui avait plus de 16 ans est renvoyée devant la Cour d'assises de Paris pour complicité de viol avec un client, et 13 autres clients ont été condamnés par le Tribunal correctionnel de Paris.

Je vais clore cette première partie sur ce concept de banalisation qui est donc autant une réalité qu'un ressenti. **En tant que réalité, il est donc important à notre sens de comprendre et de rappeler que cette banalisation est le résultat d'une stratégie de contrôle et d'emprise mentale qui vise à exploiter des enfants en danger ; que cette stratégie de manipulation sert la commission de graves infractions, d'atteintes à la personne et à leur dignité.**

Pour tous les témoins de cette banalisation, professionnels ou non, il est important de rappeler que c'est un ressenti très désagréable que de constater qu'une personne banalise des faits aussi graves, et d'autant plus si l'on constate également qu'elle est manipulée par un tiers et/ou par un groupe. Les victimes provoquent le malaise, la colère, le dégoût, le rejet, l'indifférence. Ce sont des réactions humaines à l'inacceptable. Même nous qui avons été victimes nous-mêmes nous sommes parfois exaspérées par certaines jeunes filles tant la manipulation est forte et nous paraît insurmontable. Il faut s'appuyer sur l'analyse des pratiques professionnelles en individuel et en collectif et trouver la ressource pour garder la mobilisation nécessaire à l'action collective. Je sais que c'est très difficile mais je vous demande aujourd'hui de vous mobiliser pour ces jeunes et de participer au renversement de ces normes qui sont inacceptables dans notre société.

C'est pourquoi je vais passer à la deuxième partie de cette intervention et discuter de « comment faire ».

6.

Comment accueillir les victimes et leur parole ?

Les questions posées par les professionnels en amont de cette journée étaient :

« Comment accueillir les victimes et leur faire comprendre leur statut ? »

« Comment faire face aux préjugés notamment vis à vis des tenues vestimentaires et des comportements ? »

« Comment leur faire comprendre qu'on est pas dans le jugement ? »

Concernant l'accueil de ces jeunes, de leur statut de victime, de leur vécu et de leur parole, je pense qu'il y a beaucoup à dire mais je voudrais attirer votre attention sur 2 points principaux : la honte et la peur. Il faut que vous travaillez la construction d'un cadre d'accueil et d'une relation avec des jeunes en gardant en tête qu'elles ont honte et peur. Et ce malgré tout ce qu'elle vont déployer pour le cacher vous devez rester lucide sur ça.

En effet, le premier élément ici c'est le sentiment de honte.

Le stigmate de la prostitution est très fort dans notre société. Plus que toutes les victimes de violences sexuelles les victimes d'exploitation sexuelle sont extrêmement stigmatisées. La première émotion est donc la honte. C'est une des raisons principales pour lesquelles 1) elles ne vont pas vouloir adhérer au statut de victime, 2) elles vont soit nier les faits soit adhérer au statut plus valorisant de « escort » par exemple, et 3) elles vont être de plus en plus marginalisées dans la société et être de plus en plus isolées et donc n'avoir parfois plus qu'une seule perspective pour sortir de l'exploitation : le proxénétisme.

Il faut donc prendre en compte la honte et le stigmate dans l'accueil des victimes et comprendre que c'est l'origine de nombreuses réactions défensives ou agressives de leur part.

Ensuite, il ne faut pas confondre l'absence de jugement et l'absence de positionnement. Ça n'est pas parce que vous ne condamnez pas ces jeunes que vous ne condamnez pas les clients ou les proxénètes parce que sinon vous entrez dans la banalisation de faits criminels.

Il est important au contraire de les informer sur le cadre légal français et ce qu'elles risquent si elles encouragent d'autres jeunes, les recrutent et les assistent dans la prostitution, ou encore pire en tirent profit. Et vous devez vous positionner sur ça.

Pour toute jeune fille que vous suspectez ou que vous savez victime d'exploitation sexuelle, il y a donc la suspicion ou la connaissance d'individus qui achètent des relations sexuelles avec des mineures, et si ces mineures ont moins de 15 ans je vous rappelle qu'il n'y a pas de consentement et qu'il s'agit de viols.

Il est donc important d'accueillir les victimes dans cette perspective éducative très claire. Vous ne les jugez pas mais vous n'acceptez pas d'être les complices de ceux qui sont en infraction avec la loi : les clients et les proxénètes.

C'est eux qui doivent avoir honte et pas elles. Vous devez déplacer ce sentiment de honte sur ces individus pour qu'elles puissent démarrer un travail progressif de détachement de ce sentiment qui est très destructeur mais que malheureusement toutes les victimes d'infractions sexuelles ressentent dans notre société.

Après la honte, il faut appréhender la peur.

Ces jeunes filles ont peur de leurs agresseurs. Elles s'en défendent pour se protéger de cette émotion, mais elles ont peur des clients et des proxénètes. Et même si elles dépensent beaucoup d'énergie pour que vous ne le sachiez pas elles ont très peur. Et cela peut être incompréhensible de les voir retourner vers des clients ou des proxénètes, et fuguer plusieurs fois, mais c'est de la peur. C'est aussi la peur qui les rend agressives ou violentes avec vous.

Il faut donc travailler à la création d'un espace de sécurité pour ces jeunes. Les professionnels doivent travailler en bonne collaboration et dans la confiance dans l'intérêt supérieur des enfants.

A cet égard, je vous rappelle que l'alinéa 4 de l'article 225-6 du code pénal français définit le proxénétisme comme suit :

« Est assimilé au proxénétisme le fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit d'entraver l'action de prévention, de contrôle, d'assistance ou de rééducation entreprise par les organismes qualifiés à l'égard de personnes en danger de prostitution ou se livrant à la prostitution. »

Tout établissement ou association peut donc porter plainte si son action est entravée.

Il est donc important de construire une relation de confiance sans jugement moral mais dans un cadre clair pour les jeunes sur votre positionnement quant à l'illégalité et la gravité des infractions dont elles sont victimes. Cette clarification doit être travaillée collectivement dans le but de renverser la honte et la peur sur les clients et les proxénètes. Si le cadre d'accueil est clair et solide alors les jeunes se sentiront en sécurité et la parole pourra se libérer.

7.

Construire une relation de protection et d'accompagnement

Les questions posées par les professionnels en amont de cette journée étaient aussi :

« Comment leur parler pour leur faire comprendre que leur comportement est « grave » mais sans qu'elles se brusquent et que peut être plus tard ait le courage d'en parler ? »

« Lorsqu'elles fuient et qu'elles reviennent, comment trouver les bons mots afin qu'elles ne repartent pas et réussissent à demander de l'aide. »

« Comment mener un entretien avec un élève ? Quelles sont les choses à dire, les mots clés pour leur parler ? Comment gérer les parents ? »

« Quelles sont les techniques de la Mist pour que ces jeunes parlent ? »

Je vous ai donné aujourd'hui je crois déjà de nombreuses pistes de travail pour répondre à ces questions. Je vais donc vous parler de ce que nous faisons à la Mist. Nous utilisons donc le travail de groupe et la confrontation dans le bon sens du terme. Les membres échangent sur leur expérience et se confrontent. Certaines s'engagent dans la pair-aidance : nous aidons ainsi les autres victimes en valorisant une expérience. Ce procédé vise à ne pas s'arrêter aux traumatismes, en parler et ne pas les nier, mais réussir à les dépasser en leur donnant une place au sein d'une réflexion et d'une analyse collective.

De notre pratique, je vais aborder deux points essentiels aujourd'hui, qui peuvent vous donner des pistes de travail : la force de l'expérience et la force du groupe.

Rappelez-vous ces jeunes ont peur : elles sont dans le déni d'un état de choc post-traumatique profond. Leur réaction immédiate est la recherche de protection. Elles vont donc rechercher ceux et celles qui seront le plus protecteur : et malheureusement ça n'est pas toujours le système. Pourquoi ? d'abord, parce que les professionnels leur paraissent ignorants et je cite « complètement largués », ensuite parce que les professionnels sont isolés et distants. En comparaison, les proxénètes et les clients sont très informés des réalités qu'elles vivent et forment un groupe qui les entourent et leur portent beaucoup d'attention.

Il faut donc développer vos connaissances et votre dynamique de groupe. Vous pouvez vous appuyer sur les anciennes victimes comme nous, parce que c'est plus facile de parler à quelqu'un qui a eu la même expérience que soi.

A la Mist, nous nous appuyons aussi sur l'exemple de ce qu'ont accompli les victimes nigérianes. La traite nigériane était le premier phénomène criminel de France en matière d'exploitation sexuelle pendant 20 ans et aujourd'hui il est considérablement réduit. La traite nigériane était massive en Europe et s'appuyait notamment sur le fait que les victimes devenaient systématiquement proxénètes à leur tour après une période de servitude pour dette, ce qui participait à la banalisation de graves violences et la normalisation d'un système d'exploitation entre pairs. La traite nigériane est un phénomène qui existe en Europe depuis la fin du XXe siècle, mais la compréhension de ses mécanismes criminels et sociaux est le résultat d'un travail associatif et policier progressif et difficile, eût égard à la nature souterraine et transnationale de ces réseaux comme à l'emprise et au danger dont souffrent les victimes. Cette compréhension progressive est principalement le résultat de la mobilisation de ces

dernières qui ont eu le courage de parler aux travailleurs sociaux de ce qu'elles vivaient, puis le courage d'agir en justice et de faire condamner leurs trafiquants. Jamais aucun groupe social n'a autant coopéré avec les autorités judiciaires françaises que les femmes nigérianes en matière de lutte contre la traite des êtres humains, et cela s'est accompagnée de très nombreuses condamnations sur tout le territoire national ainsi que d'une protection accrue pour les femmes originaires de l'état d'Edo, groupe social reconnu comme particulier et bénéficiaire du statut de réfugié par la Cour Nationale du Droit d'Asile à partir de 2014.

L'expérience et la dynamique de groupe permet de détecter les victimes potentielles le plus tôt possible (dès le collège par exemple) en se basant sur le partage d'indicateurs d'exploitation potentielle, tels que le décrochage scolaire, l'isolement et/ou le développement de nouvelles relations sociales inconnues, le mal-être, l'agressivité, la possession d'argent, de biens de consommation nouveaux, la disparition inquiétante.

(Fin de l'extrait retranscrit)